

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingeaux - Canton d'Aurec sur Loire
Commune d'Aurec sur Loire
EXTRAIT DU REGISTRE
**DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION ET
INSCRITE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DECISION DU MAIRE N° : 2025_DM_024

OBJET : Signature d'un marché avec la Société B INGENIERIE pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation de 2 terrains de Padel à Aurec sur Loire

Nous, Maire d'AUREC SUR LOIRE,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2020 portant délégation de pouvoir au Maire, et notamment son alinéa n° 4,

Vu l'inscription budgétaire 2025 approuvée pour la réalisation de 2 terrains de Padel,

DECIDONS :

Article 1 :

Il est décidé de passer :

- un marché pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation de 2 terrains de Padel à Aurec sur Loire avec :

- la Société B INGENIERIE, sis 32 rue Dorian à Firminy (42700) – SIRET 440 821 528 00013,
- **pour un montant total de 13 300,00 € HT, soit 15 960,00 € TTC,** (correspondant à un taux de rémunération de 6.65 % du montant total de travaux estimés à 200 000 € HT)

Article 2 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 :

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations, publiée sur le site internet de la Mairie et transmise au contrôle de légalité.

Fait à AUREC SUR LOIRE, le 28 mai 2025

Le Maire,

Claude VIAL

